SECONDE LETTRE

A M. CÊRUTTI,

Sur les prétendus prodiges & faux miracles, employés dans tous les tems, pour abuser & subjuguer les peuples, avec nombre d'exemples de ces pieuses fraudes, non moins amusantes qu'instructives.

Par l'*Auteur* ou *Éditeur* des Pièces intéressantes & peu connues.

Non tam certandi cupidus,
Quam te imitari avèo.



A PARIS,

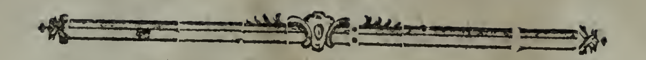
Chez DE BRAY, Libraire, galerie de bois, N°. 235, au Palais-Royal.

1790.

AVERTISSEMENT.

On ſait quelle affluence de Spectateurs attire maintenant au Théâtre de l'Ambigu-Comique, *le ſpectacle ſingulier d'un* Auto-da-fé *de la prétendue* ſainte Inqniſition.

C'eſt ce qui nous engage à débuter ici par la Relation ſuivante que nous tenons, ainſi que pluſieurs autres dont nous avons déjà fait uſage, des manuſcrits de M. Danjan, *ancien Garde des Archives de la* Maiſon d'Orléans, *compatriote de l'Éditeur, mort il y a environ 30 ans.*



HISTOIRE

Aussi remarquable que plaisante, des motifs qui obligerent M. de Légal, *Lieutenant-général, sous M.* le Duc d'Orléans, *de chasser les* INQUISITEURS *de leur Maison,*

De Saragosse.

En l'année 1706, après la bataille *d'Almanza*, l'armée des deux couronnes se partagea en deux corps, dont l'un sous les ordres du Duc de *Berwick*, traversa le Royaume de *Valence*, & se rendit sur les frontieres de *Catalogne*. L'autre Corps commandé par M. le Duc *d'Orléans*, (1) Généralissime, marcha droit en *Arragon*, dont les habitans

(1) *Depuis Régent de France.*

s'étoient déclarés pour le roi *Charles III*. Avant que *M. le Duc d'Orléans* approchât de *Saragosse*, les Magistrats de cette Ville furent au-devant du Prince, & lui en offrirent respectueusement les clefs. Mais il les refusa, & leur dit qu'il ne vouloit y entrer que par la brêche. Ce qu'il fit ; & traita les habitans comme des rebelles à leur souverain légitime.

Après y avoir réglé toutes les affaires, tant civiles que militaires, *le Duc d'Orléans* en partit, & laissa le gouvernement à *M. de Jeoffreiville*, Lieutenant-Général.

Ce Gouverneur étant d'humeur fort douce & indulgente, ne put se résoudre à faire exécuter, à la rigueur, les ordres qui lui avoient été donnés, au sujet des contributions de la Ville. Sur cela le Duc *d'Orléans* le rappella, & envoya à sa place, M. *de Légal*, également Lieutenant-Général.

Outre les contributions de la Ville, tous les Couvens devoient faire un don gratuit, à proportion de leurs revenus : les Jésuites étoient taxés à deux mille pistoles, les *Dominicains* à mille, les *Augustins* & les *Carmss*, à pareilles sommes, & les autres Couvens à proportion.

M. *de Légal* commença par les *Jésuites*; mais ces bons Peres refuserent de payer, disant qu'une telle demande étoit directement contraire à leurs immunités.

M. *de Légal*, pour replique, envoya quatre compagnies de grenadiers, en quartier dans leur maison, pour y vivre à discrétion.

Ce Général s'adressa ensuite aux *Dominicains*. Ces Messieurs, tous *familliers du Saint-Office*, s'xcuserent, en protestant qu'ils n'avoient point d'argent; & que si *M. de Légal* vouloit absolument les mille pistoles qu'on leur demandoit, ils ne pouvoient les lui payer, à moins qu'il ne voulût prendre les corps d'argent des Saints qui étoient en dépôt dans leur église. Leur espérance étoit, qu'en portant processionnellement ces corps au Général, il ne pouvoit qu'en résulter un soulévement de la part du peuple.

M. *de Légal* (à leur grand étonnement!) ayant accepté l'offre, fit venir quatre compagnies de grenadiers, qui formerent une double haie dans la rue, vis-à-vis de sa maison. Chacun d'eux tenoit son fusil d'une main, & un cierge alumé de l'autre, pour recevoir tous ces Saints, avec la même dévotion

que les Moines affectoient en les apportant au Général François, qui, sans que la populace osât remuer, reçut très-respectueusement les Saints, les envoya sur-le-champ à la Monnoie, avec promesse aux Moines de leur remettre tout ce qui en proviendroit au-delà de mille pistoles.

Aussi vivement piqués que déconcertés de voir leur espérance trompée, les *Dominicains* s'adresserent aux *Inquisiteurs*, leurs confreres, & les prierent de délivrer leurs Saints de la Monnoie, en excommuniant M. *de Légal*: ce qui, sur-le-champ, leur fut accordé. L'excommunication ayant été dressée & signée en forme, le Secrétaire de l'*Inquisition* eut ordre de l'aller lire à ce Général même, qui, loin de se mettre en colere, prit ce papier des mains de cet homme, & lui dit, d'un ton gracieux: « Je vous prie, monsieur, de dire aux Inquisiteurs vos maîtres, que demain matin, j'aurai l'honneur de leur envoyer ma réponse. »

Ce Secrétaire sorti, M. *de Légal* appella le sien, lui ordonna de copier l'excommunication, d'en ôter seulement son nom, & d'y mettre à la place, celui des *Inquisiteurs*.

Le lendemain matin, il fit prendre les

armes à quatre bataillons, & les envoya à l'*Inquiſition*, avec ſon Secrétaire, auquel il ordonna, trés-expreſſément, de lire ſon excommunication à MM. les *Inquiſiteurs* en perſonnes : & au cas qu'ils fiſſent le moindre bruit, de les chaſſer de leur maiſon, d'ouvrir toutes leurs priſons, & d'y loger deux des quatre bataillons.

M. *de Légal* avoit d'autant moins de crainte des peuples, que M. *le Duc d'Orléans*, avant ſon départ, avoit eu la précaution de déſarmer tous les habitans, avec défenſe à qui que ce ſoit, ſous peine de mort, de garder aucune autre arme qu'une épée; outre que la garniſon entiere étoit prête à prendre les armes au beſoin, pour ſeconder les quatre bataillons, & prévenir toutes eſpeces d'émeutes.

Le Secrétaire exécuta ponctuellement les ordres du Général... Et qu'on juge de la ſurpriſe des *Inquiſiteurs*, en ſe voyant excommuniés eux-mêmes par un homme de guerre !

Outrés de cet affront ſacrilège, ils ſe mirent à crier : « guerre ! guerre contre l'héritique *Légal*, pour l'inſulte publique qu'il oſe faire à la Religion catholique ! » A quoi le Secré-

taire répondit: « Saints *Inquiſiteurs*, le Roi a beſoin de cette maiſon, pour y loger ſes Troupes. Apprenez qu'il faut la quitter dès l'inſtant même, ſans quoi.... » Aux cris & aux déclamations de ces Meſſieurs, on les fit conduire, par un gros détachement, dans une maiſon bourgeoiſe qu'on leur avoit deſtinée, & le lendemain tous partirent pour *Madrid*, où ils porterent leurs plaintes au Roi, qui leur répondit: « Je ſuis très-fâché de ce qui vous eſt arrivé; mais je ne ſaurois qu'y faire: ma Couronne eſt en danger; mon Aïeul la défend: les violences ont été commiſes par ſes Troupes. Si c'étoit par les miennes, j'y aurois apporté remède... Ayez donc patience, mes Pères, juſqu'à ce que les affaires prennent un autre train; & alors comptez ſur moi. »

Le Secrétaire de *M. de Légal*, conformément aux ordres de ce Général, fit ouvrir les portes de toutes les priſons du *Saint-Office*, d'où quatre cens perſonnes au moins furent délivrées, & dans ce nombre ſe trouverent ſoixante jeunes filles, très-proprement habillées, & qui, ſuivant toute apparence, compoſoient le Serrail des trois *Inquiſiteurs*, ainſi

que quelques-unes d'entr'elles l'ont enſuite avoué.

Cette découverte fit d'abord le plus grand bruit. Mais pour empêcher qu'elle ne portât une trop grande atteinte à l'honneur du *Saint-Tribunal*, M. l'Archevêque alla, en perſonne, prier M. *de Légal* de vouloir bien envoyer toutes ces jeunes filles à ſon palais, avec promeſſe qu'il en auroit ſoin; ajoutant qu'il alloit publier une cenſure eccléſiaſtique contre tous ceux qui, ſur des rapports mal fondés, entreprendroient de diffamer le *Saint-Office de l'Inquiſition.*

Le Gouverneur lui répondit, qu'il ſeconderoit volontiers ſes pieuſes & charitables intentions: mais qu'à l'égard des jeunes filles, il lui étoit impoſſible de les lui remettre, parce que les Officiers, ainſi qu'il étoit vrai, s'en étoient déjà emparés.

On préſume aiſément que les *Inquiſiteurs*, ayant le pouvoir de renfermer chez eux toutes les filles dont ils avoient envie, n'avoient choiſi ni les moins belles ni les moins diſtinguées de la ville: auſſi n'eſt-il pas ſurprenant que les Officiers Français, naturellement galans, ſe ſerviſſent de toute leur induſtrie pour ſe conſerver de ſi brillantes & ſi aimables con-

quêtes. Auſſi preſque toutes, en effet, en ſe voyant ſi heureuſement délivrées du joug monachal, ſe mirent ſous la protection de leurs libérateurs, en jurant de les ſuivre juſqu'au bout de l'univers, plutôt que de courir les riſques de rentrer dans cette odieuſe & infernale priſon!

Suite de la même hiſtoire.

En paſſant par la France, je rencontrai une de ces filles à *Rochefort*, dans la même auberge où je logeois. Elle y avoit été amenée par le fils du logis, qui avoit été Lieutenant dans les troupes de France en Eſpagne, & qui l'avoit épouſée, à cauſe de ſa beauté & de ſes autres qualités. Elle étoit fille du Conſeiller de *Saragoſſe Balabriga*, & je l'avois connue avant qu'elle fût enlevée par les *Inquiſiteurs*. Son pere avoit fait courir le bruit qu'elle l'avoit été par un Officier, & tout le monde l'avoit cru. Cependant ce bon pere en mourut de chagrin peu de tems après, ſans avoir eu la conſolation de pouvoir, ſans riſques, découvrir à perſonne le véritable ſujet de ſon affliction, non pas même à ſon confeſ-

ſeur : *tant l'Inquiſition* eſt redoutée dans ce pays !

Je fus ravi de rencontrer dans cette ville une femme de mon pays, que j'avois même connue ; & réſolus de reſter un jour de plus à *Rochefort*, pour avoir la ſatisfaction d'apprendre ſon hiſtoire... La voici :

Hiſtoire de Mademoiſelle FOUCAULT, *& des intrigues ſecrettes des* Inquiſiteurs.

Un jour que ma mere & moi étions allé voir la comteſſe d'*Ataras*, nous trouvâmes chez elle *Dom Franciſco Torré-jon*, ſon confeſſeur, & ſecond *Inquiſiteur du Saint-Office*.

Après avoir pris le chocolat, il me demanda mon âge, le nom de mon confeſſeur, & me fit pluſieurs queſtions embaraſſantes ſur la religion, auxquelles je ne pus gueres bien répondre. Son air grave & plus que ſérieux, me déconcerta ; & comme il s'en apperçut, il me fit dire par la comteſſe, qu'il n'étoit pas ſi ſévere qu'il me le paroiſſoit. Enſuite il me careſſa, me dit mille choſes obligeantes, & me donna ſa main, que je baiſai reſpectueuſement. En s'en allant : « ma chere enfant, (me dit-il)

je me fouviendrai de vous, & vous en donnerai bientôt des marques. »

Pour mon malheur, il ne s'en fouvint que trop tôt!.... La nuit même qui fuivit cette funefte entrevue, dans le tems où tout dans la maifon étoit au lit, on frappa violemment à notre porte, & ma fervante qui couchoit dans ma chambre, ayant d'abord fauté du lit, courut à la fenêtre, & demanda qui frappoit ainfi? « La *Sainte-Inquifition*, » (répondit-on). Aux cris qui m'échapperent en entendant ces mots, mon pere s'étant levé pour m'en demander la caufe, ne l'eut pas plutôt apprife, que de peur que ma fervante n'ouvrît pas affez-tôt la porte, il y courut lui-même, tant pour marquer fon obéiffance au *Saint-Office*, que pour prouver, au cas que je me fuffe rendue coupable de quelque crime contre la religion, qu'il n'en étoit du moins pas complice.

Les Officiers de ce rédoutable Tribunal me donnerent à peine le temps de paffer une robe; & fans même permettre que j'embraffaffe mon pere & ma mere, m'enléverent dans un caroffe, & me conduifirent à l'*Inquifition*. J'avois à peine atteint ma quinzieme année; qu'on juge de ma fituation à l'afpect de ces murs terribles, & du fort dont je me voyois

menacée, ainſi que de ma ſurpriſe en me voyant loger dans une chambre très-propre, & où étoit un très-beau lit !

A peine les Officiers m'eurent-ils quittée, qu'une ſervante entra avec une ſoucoupe remplie de toutes ſortes de confitures, accompagnées d'une carafe d'eau de canelle, & m'invita à prendre quelques reſtaurans avant que de me mettre au lit.

Je lui répondis qu'il m'étoit impoſſible de rien prendre; mais que je la priois de me dire s'il falloit que je me diſpoſaſſe à la mort. — « A la mort ! (s'écria-t-elle) ce n'eſt pas pour cela qu'on vous a conduite ici, Mademoiſelle, mais pour y vivre en Princeſſe, pour y goûter enfin tous les plaiſirs imaginables, excepté la liberté de ſortir. Je vous prie donc de ne ſonger maintenant à autre choſe qu'à vous mettre tranquillement au lit, & à dormir de même. Vous verrez demain ſi je vous en impoſe en vous promettant la vie la plus délicieuſe; & attendu que j'ai le bonheur d'avoir été choiſie pour vous ſervir, j'oſe eſpérer que vous daignerez avoir quelques bontés pour moi ».

J'allois, en conſéquence, lui faire quelques queſtions, Mais elle me jura qu'elle ne pou-

voit rien m'apprendre de plus jusqu'au lendemain matin, sinon que personne ne viendroit troubler mon repos, & qu'elle reviendroit dans un moment, pour se coucher dans un lit joignant le mien.

Elle arriva effectivement l'instant après, ferma la porte de la chambre, & me dit: « Allons, Mademoiselle, mettons-nous au lit; & dites moi seulement à quelle heure vous souhaitez que je vous apporte demain le chocolat.

Ainsi, me recomandant à Dieu, à *Notre-Dame du Pilier*, & me préparant même à la mort, je me couchai, mais ne pus, de toute la nuit, fermer l'œil.

Maria (c'étoit le nom de la servante) en s'éveillant & se levant vers six heures, étonnée de me trouver debout, sortit, de mon consentement, pour aller chercher le chocolat, & ne tarda pas à revenir avec une soucoupe d'argent, sur laquelle il y en avoit deux tasses, avec quelques biscuits. J'en bus une, lui fit boire l'autre; après quoi je lui dis: » Eh bien! *Maria*, pourriez-vous maintenant m'apprendre pourquoi je suis ici? — « Pas encore (me répondit-elle) mais un peu de patience, & vous serez contente. »

Aprés cette réponse elle me quitta, & revint

une heure après, avec deux paniers, où étoient une chemiſe très-fine, un jupon garni des plus belles dentelles, deux autres jupons de ſoie, un corſet enrichi d'une frange d'or, des rubans, des peignes, en un mot tout ce qui ſert à la toilette d'une femme de la premiere qualité.

Ma plus grande ſurpriſe fut de trouver une tabatiere d'or, avec le portait de *Dom Franciſco Torré-jon*, qui, ſur-le-champ, me fit comprendre la cauſe de mon empriſonnement.

Je conſidérai pourtant en moi-même que ſi je refuſois ce préſent, ce ſeroit ſans doute le moyen de m'expoſer à la mort la plus prompte! et d'un autre côté, que ſi je l'acceptois, ce ſeroit probablement donner occaſion à *Dom Franciſco* d'attenter peut-être, dès ce jour même, à mon honneur.

Pour me garantir de ces deux extrêmes, je crus avoir trouvé un millieu... Je dis à *Maria* de faire mes très-humbles remercîmens à *Dom Franciſco*, & de lui dire que ne prenant point de tabac, je le priois de trouver bon que je lui renvoyaſſe la tabatiere. *Maria*, une demi-heure après, me rapporta le portrait garni de quatre beaux diamans, & me dit: que *L'inquiſiteur*, me prioit du moins de l'accepter, & qu'il le regarderoit comme une grande faveur.

En voyant mon incertitude : « Mademoiselle (me dit-elle) songez que si vous ne lui complaisez en toute choses, c'est fait de votre vie ; mais que si vous êtes aussi honnête que douce à son égard, vous trouverez en lui l'homme du monde le plus obligeant & le plus poli ; en un mot le plus tendre & le plus parfait amant !..... Songez y bien, dis-je encore..... Si non regardez-vous comme perdue ! »

Juste ciel ! (dis-je en moi-même) à quoi permettez-vous que je me trouve réduite ?.... Et comment, si je veux conserver mon honneur, pourrois-je résister à la force ?...

Mon trouble & ma confusion étoient au comble, & sur-tout lorsque *Maria* me demanda quelle réponse elle porteroit de ma part à l'*Inquisiteur*. « Hélas ! (lui répondis-je) celle que vous trouverez la plùs convenable à l'état où vous me voyez ! »

Maria, en revenant, me dit qu'en attendant que *Don Francisco* pût me venir voir, il m'exhortoit à ne songer à autre chose qu'à tout ce qui pouvoit me faire plaisir. Sur quoi elle me pria de lui laisser prendre ma mesure pour me faire un habit complet, & m'assura qu'elle avoit ordre de m'apporter, sur l'heure, tout ce que je pourrois souhaiter.

En

En prenant pour aveu mon ſilence : » Mademoiſelle, (ajouta-t-elle), attendu que je vous regarde maintenant comme ma maîtreſſe, je crois pouvoir devoir même vous dire qu'il y a quatorze ans que je ſuis dans le *Saint-Office*, & que j'en connois parfaitement toutes les loix & les pratiques. Mais que le ſilence m'étant ordonné, ſous peine de mort, je ne puis vous rien dire ſur ce qui regarde votre perſonne.

» Ainſi j'oſe vous exhorter, premiérement, à ne vous oppoſer à rien de ce que pourra déſirer de vous le *Saint-Père ;* ſecondement, que quand vous verrez quelques jeunes Demoiſelles, gardez-vous de leur demander comment elles ſont venues ici, ni rien de ce qui les concerne, de ne leur pas dire comment vous y êtes venue, & de craindre ſur le même ſujet, aucunes queſtions de leur part. Vous pourrez vous amuſer & vous divertir avec elles aux heures accoutumées, car on vous donne de la muſique & toutes ſortes de récréations. Vous dînerez avec elles, avant qu'il ſoit trois jours : ce ſont toutes perſonnes de qualité, que vous trouverez auſſi amuſantes que gaies. Soyez ſûre, en un mot, de pouvoir ici goûter la vie la plus heureuſe ;

& qu'après en avoir eu la preuve ; vous ne ferez jamais de vœux pour fortir de cette maifon. Votre tems d'epreuve expiré, les *Saints-Pères* vous enverront dans une autre province de leur dépendance, où plus d'un homme de qualité briguera l'honneur d'être votre époux. Mais que le nom de *Dom Francifco*, ni le vôtre, ne foient, à l'avenir, jamais dans votre bouche !.... J'oubliois de vous dire encore, que fi vous trouviez ici quelques Demoifelles de votre connoiffance, elles feindront de ne vous pas connoître. Ainfi, nulles queftions fur leurs familles, comme elles n'en feront pas fur la vôtre.

Tous ces avis m'étonnerent tellement & m'interdirent au point que tout ceci me parut n'être en effet qu'une efpéce d'enchantement !... Dès que *Maria* eut terminé fes leçons, elle fortit, en me difant qu'elle alloit ordonner mon dîner; & je remarquai qu'elle avoit toujours foin de bien fermer ma porte.

Il n'y avoit dans cette chambre que deux fenêtres fort hautes, & qui ne permettoient de rien voir au dehors. Mais en examinant tous les recoins de cette même chambre, je

découvris un cabinet où étoient nombre de livres d'hiſtoriettes, de choſes profanes, & tout ce qui peut ſervir à écrire: j'en lus même quelques-uns, qui me firent quelque plaiſir. Lorſque *Maria* revint pour couvrir la table, je lui dis avoir plus envie de dormir que de dîner, ne fuſſent que deux heures. Je me mis en effet au lit, & à mon réveil on me ſervit le dîné le plus fin & le plus appétiſſant. Mon repas fini, *Maria* ſortit en me montrant une ſonnette pour l'appeller, au cas que j'euſſe beſoin d'elle. Je retournai alors dans le cabinet où je paſſai trois heures à lire, avec un plaiſir que je n'avois jamais goûté, & qui, par je ne ſais quel enchantement, me fit preſque oublier mes peines.

Maria, en revenant, m'apprit que *Don Franciſco* étoit de retour au logis, & me conjura de me préparer à le recevoir avec autant de politeſſe que de douceur.

Il vint en effet, vers ſept heures du ſoir, en robe de chambre & en bonnet de nuit, non pas avec la gravité d'un *Inquiſiteur*, mais avec tout l'enjouement d'un jeune officier de l'armée.

» Il comptoit, (me dit-il), sur le plaisir de souper avec moi; mais que des affaires imprévues alloit occuper sa soirée; qu'en conséquence il n'étoit venu me voir qu'en vertu de la considération qu'il avoit pour ma famille, & pour me dire que l'indiscrétion de quelques-uns de mes amans m'avoit perdue pour toujours, en m'accusant sur des matieres de religion; que les informations déjà prises, la sentence prononcée contre moi me condamnoit à être brûlée vive dans une poêle séche, avec un feu graduel; mais que par compassion pour moi, & par amitié pour ma famille, il avoit fait arrêter l'exécution.

Toutes ces paroles furent autant de coups mortels qu'il me porta. De sorte qu'ayant absolument perdu la tête, je me précipitai à ses pieds, en m'écriant: Ah! Monseigneur, est-ce pour toujours que vous avez arrêté cette cruelle exécution? — Cela ne dépendra que de vous, (me répondit-il); & sur cela il me souhaita le bon soir, & partit.

» Ah! ma chere & bonne *Maria*, (m'écriai-» je alors), apprenez-moi je vous prie ce que » signifie la *poêle sèche* & le *feu graduel*? car

» je m'attends maintenant à ne mourir que
» de cette mort ».

» Ne craignez rien, Mademoiselle, (me
» répondit-elle), un de ces jours vous verrez
» la *poêle sèche* & le *feu graduel*; mais ce sup-
» plice n'est destiné qu'à celles qui osent s'op-
» poser à la volonté des *Saints-Peres*, & non
» pas à vous qui me semblez, enfin, dis-
» posée à leur obéir...... Je vous prie donc main-
» tenant de souper, ainsi que de vous tran-
» quillisser ».

J'étois si troublée de ce que je venois d'en-
tendre, que je ne pus ni souper ni dormir
de la nuit; & *Maria*, qui s'en étoit apperçue,
arrivant à mon lit: » Puisque personne ici
» n'est encore levé, (me dit-elle), je vais
» tenter de vous faire voir la *poêle sèche* &
» le *feu graduel*: mais sous condition que vous
» en garderez le secret, pour l'amour de
» moi! ».

Lui en ayant donné ma parole, elle me
conduisit, *à pas de loup*, dans une chambre
obscure dont la porte étoit d'un fer très-épais,
dans laquelle étoit un four, & sur ce four
une grande poêle de cuivre, avec un cou-

vercle de même métal, garni d'une grosse serrure; & il y avoit du feu dans le four.

» Cette *poêle sèche*, (me dit *Maria*), ainsi « que le *feu graduel*, sont pour les hérétiques » secrets, & pour celles qui résistent, » comme je vous l'ai dit, aux volontés des » *Saints-Pères*. On met les personnes toutes » nues & en vie dans cette poêle, & le cou- » vercle en étant fermé, le bourreau met un » peu de feu dans le four, & l'augmente par » degrés, jusqu'à ce que la personne soit ré- » duite en cendres ».

Ce spectacle m'avoit si fort saisie, que je la priai de me ramener au plutôt chez moi. En revenant un peu à moi-même, je dis en tremblant à cette femme, que je me soumettrois, pour échapper à cet horrible supplice, à tout ce que *Don Francisco* pourroit exiger de moi.

» En ce cas (me dit-elle), bannissez de votre esprit toute espece de crainte, & ne songez qu'au bonheur qui naîtra pour vous de votre obéissance...... Permettez en conséquence que je vous habille; car je crois qu'il

convient que vous alliez ſouhaiter le bon jour à *Don Franciſco*, & déjeûner avec lui ».

Encore trop épouvantée pour pouvoir me refuſer à rien, *Maria*, ſans perdre un inſtant, ſe hâta de m'habiller, & me conduiſit, à travers une galerie, dans l'appartement de *Don Franciſco*.

Etant encore au lit, il me dit gaîment de m'aſſeoir auprès de lui, & ordonna à ma conductrice d'apporter le chocolat dans deux heures..... Que vous dirai-je de plus, mon cher Monſieur ? (interrompit Madame *Foucault*), le trouble de mes ſens, & ſur-tout la peur de la *poéle sèche*, ne me permirent que de foibles & impuiſſans efforts contre la vive ardeur de la paſſion du *Saint-Père* !

Maria, ayant lieu de nous préſumer d'accord, l'*Inquiſiteur* & moi, & s'agenouillant comme devant une reine, me ſervit une taſſe de chocolat, & m'invita à en préſenter une autre à *Don Franciſco*, qui la reçut de ma main on ne peut plus agréablement.

A dix heures, *Maria* revint, & après m'avoir habillée, me pria de la ſuivre, & m'enmena dans une chambre beaucoup plus agréable

& bien mieux meublée que celle que je venois de quitter, les fenêtres en étoient plus basses ; & j'avois le plaisir de voir la riviere & les jardins de l'autre côté de l'eau.

Maria me dit alors que les jeunes demoiselles de la maison devoient me venir voir, & m'inviter à dîner en leur compagnie. « Je vous recommande, sur toutes choses, (me dit-elle) de vous souvenir des avis que je vous ai donnés ! & de ne point risquer à vous rendre malheureuse par des questions qui seroient inutiles. »

A peine avoit-elle fini ce propos que je vis entrer dans mon nouvel appartement, une troupe charmante de jeunes personnes on ne peut mieux mises, qui, l'une après l'autre, vinrent m'embrasser & me complimenter sur ma venue dans cette maison.

Ma surprise me permit à peine de répondre à cette politesse ; mais l'une d'entre elles me dit d'un ton affectueux : « Mademoiselle, la solitude qui semble régner ici vous frappera sans doute d'abord ; mais quand vous aurez participé à nos amusemens, ainsi qu'à nos

plaisirs, vous ne serez plus ni si pensive, ni si triste. Nous vous demandons maintenant, que vous nous fassiez l'honneur de dîner avec nous; & nous aurons désormais cette satisfaction trois fois la semaine. »

Je les remerciai le plus honnêtement qu'il me fut possible, & nous allâmes dîner toutes ensemble.

Nous eûmes ce jour-là les mets les plus exquis, & un désert on ne peut plus délicieux. Dans les trois tables qui contenoient l'assemblée, je comptai, ce jour-là, jusqu'à cinquante-deux filles, dont la plus âgée ne passoit pas vingt-quatre ans.

Le dîner fini, nous passâmes dans une galerie bien éclairée, où les unes jouerent de quelques instrumens, d'autres aux cartes, & d'autres se promenerent en causant.

Après y avoir passé trois heures, *Maria* vint donner le signal de la retraite; & attendu que ce jour étoit de récréation, toutes demanderent & obtinrent la permission de passer jusqu'à huit heures dans mon appartement, ce qui me plut beaucoup.

En entrant dans mon anti-chambre, nous y trouvâmes une table garnie de confitures de toutes eſpeces, d'eau de canelle à la glace, de lait d'amande, & d'autres rafraîchiſſemens. Tout le monde en goûta, mais perſonne ne dit un mot, eu égard à la magnificence de cette collation, ni du *Saint-Office*, ni des *Inquiſiteurs*. Et après s'être entretenu de choſes indifférentes, juſqu'à l'heure preſcrite, chacune de mes conſœurs ſe retira dans ſa chambre particuliere.

Mais *Maria* me dit que *Dom Franciſco* m'attendoit dans ſon appartement, où je trouvai un ſouper très-fin, après lequel les choſes ſe paſſerent entre l'Inquiſiteur, & moi à peu-près comme le matin, excepté que je me vis obligée de paſſer la nuit dans ſon appartement.

Je trouvai en rentrant chez moi, ſous la conduite d'une *duégne*, deux habits de brocard, avec des accompagnemens dignes de la femme la plus opulente & la plus titrée des Eſpagnes; & j'étois à peine habillée, que les jeunes Dames, toutes vêtues auſſi différemment que magnifiquement, vinrent me ſouhaiter le bon jour, & m'inviter aux mêmes récréations que le jour précédent.

Dom Francisco, pendant trois jours, me témoigna les mêmes attentions & les mêmes empreſſemens. Mais le quatrieme au matin, *Maria* étant venu me reprendre, ainſi que d'ordinaire, me dit d'un air d'autorité qui me ſurprit, de la ſuivre dans le moment.... J'imaginai pourtant bientôt que c'étoit pour me ſurprendre agréablement par quelque nouveau cadeau de l'*Inquiſiteur*. Mais quel fut l'excès de ma ſurpriſe! lorſqu'au lieu de me ramener chez moi, elle me fit entrer dans la chambre de l'une des Demoiſelles, qui n'avoit au plus que huit pieds de longueur, & on ne peut plus meſquinement meublée.... « Mademoiſelle, (me dit, en me quittant, cette femme) c'eſt ici maintenant votre demeure ; & cette demoiſelle vous eſt deſtinée pour compagne. »

Ah, ciel! (dis-je en moi-même) que peut ſignifier ceci? je me croyois affranchie de toute inquiétude, & je n'entrevois plus que les commencemens des malheurs que je redoutois!... Qu'eſt-ce donc que ce ſubit changement? (m'écriai-je, en m'adreſſant à ma nouvelle compagne) ſuis-je dans un palais enchanté, ou dans un enfer ſur la terre?... Quoi! j'ai

perdu mes parens, mon honneur, qui pis eſt ſans doute, mon âme?... & je n'entrevois plus que le ſort le plus affreux!....

Dans le tranſport de mon déſeſpoir, j'ignore ce que j'allois faire, lorſque ma compagne me ſaiſit les mains, & me dit : « Ma chere ſœur! (car c'eſt le nom que je vous dois maintenant) ceſſez de grâce, ceſſez, s'il eſt poſſible, de vous tourmenter inutilement ...... Que dis-je, hélas! c'eſt le vrai moyen de hâter, d'attirer ſur votre tête tous les maux dont je vous vois frémir!.... Vous ne ſouffrez rien que chacune de nous n'ait ſouffert avant vous. Mais nous ne pouvons laiſſer éclater l'excès de notre affliction, ſans riſquer de nous attirer des maux bien plus redoutables encore!... Gardez-vous, ſur-tout, des yeux pénétrans de l'infernale *Maria*; c'eſt l'inſtrument dont nos tyrans ſe ſervent pour tâcher de lire juſqu'au fond de notre âme... Je pourrai, ce ſoir, dès que nous ſerons au lit, vous en dire davantage.... Juſque-là, patientez, je vous en ſupplie!.... Peut-être même pourrons-nous trouver dans la journée le moment de nous entretenir.... Ainſi, patientez, je vous en prie,

ma chere sœur ! & peut-être vous donnerai-je quelques sujets de consolation. »

J'étois dans l'état le plus déplorable ; mais *Léonore* (c'est le nom de ma nouvelle compagne) trouva par divers moyens assez sur mon esprit pour parvenir à me faire dissimuler mon affliction avant que *Maria* nous apportât le dîner, qui étoit bien différent de celui que j'avois eu pendant les trois jours précédens.

Dès que nous eûmes dîné, vint une simple servante, qui emporta tout, même le seul couteau qui nous avoit servi à toutes deux, & qui nous laissa bien enfermées.

Léonore me dit alors, que ne devant pas craindre d'être interrompues jusqu'au soir, elle alloit m'instruire de toutes choses, pourvu que je lui jurasse de garder le plus profond & religieux secret, du moins tant que je resterois dans cette redoutable maison.

« Ma chere sœur, (me dit-elle) vous regardez comme bien rude, pour ne pas dire bien barbare, tout ce qui vient de vous arriver ? Il n'est pourtant pas une de nous (ainsi

que je vous l'ai déjà dit) qui n'ait paſſé par les mêmes épreuves ; & ſans doute avec le tems, vous apprendrez leur hiſtoire, ainſi qu'elles eſperent apprendre la vôtre. »

» Je ne doute pas que *Maria* n'ait été la premiere cauſe de vos frayeurs, ainſi qu'elle l'a été des nôtres, & qu'elle ne vous ai conduite dans des endroits affreux ; que cette vue vous ait troublé l'eſprit, au point d'avoir fait comme nous, pour vous garantir des tourmens dont votre imagination s'eſt trouvée remplie. »

» Par ce que nous ſavons par expérience, nous ſommes sûrs que *Dom Franciſco* eſt ce que nous appellons votre *Néron :* attendu que les trois couleurs de nos habits ſont les marques qui diſtinguent celles qui appartiennent au *Triumvirat* de nos Inquiſiteurs de *Saragoſſe :* le rouge eſt l'uniforme de *Dom Franciſco*, le bleu de *Dom Pedro Guerrero*, & le vert de *Dom Antonio Aliaga*. Les trois premiers jours, ils ont coutume de faire porter ces couleurs aux jeunes filles qu'ils ont enlevées pour leur uſage particulier. Il nous eſt même très-expreſſément ordonné d'afficher les plus grandes

démonſtrations de joie pendant ces trois jours, à toute jeune demoiſelle qui a le malheur d'entrer dans cette maiſon, ainſi que vous en avez eu la preuve. Excepté ce ſeul cas de réjouiſſances extraordinaires, nous vivons comme de pauvres priſonnières, ſans voir qui que ce ſoit que les ſix ſervantes qui nous ſont deſtinées, & l'indigne *Maria*, qui eſt la ſuprême gouvernante de la maiſon. Notre plus grande conſolation c'eſt de dîner toutes enſemble, trois jours de la ſemaine, dans le grand ſalon que vous avez vu. »

» Quand l'un des *Saints-Pères* a beſoin de quelqu'une de ſes eſclaves, arrive *Maria*, vers neuf heures du ſoir, qui la conduit dans ſon appartement. Mais attendu que le nombre en eſt grand, le tour de chacune n'arrive guères qu'une fois le mois, excepté de celles qui ont le bonheur de leur plaire plus que ſes compagnes. »

» Quelquefois *Maria* laiſſe les portes de nos chambres ouvertes; & c'eſt un ſigne que l'un des *Saints Pères* a deſſein de venir paſſer la nuit avec la demoiſelle de cette chambre. Mais il vient ſi doucement, & avec un ſi grand

ſilence, qu'il eſt preſque impoſſible de ſavoir lequel c'eſt des trois. «

» S'il arrive à quelqu'une de nous d'être enceinte, on la met dans une plus belle chambre, où elle ne voit perſonne que la ſervante, juſqu'à ce qu'elle ſoit accouchée; mais alors l'enfant eſt emporté, & ne reparoît jamais. *Maria* ne ſouffre aucune querelle entre nous, ſans quoi elle-même en eſt très-ſévèrement châtiée. »

» Je ſuis depuis ſix ans dans cette maiſon, & je n'en avois pas encore quatorze, lorſque je fus enlevée de la maiſon paternelle; je n'ai pourtant accouché qu'une fois. Nous ſommes aujourd'hui cinquante-deux filles, & toutes les années nous en perdons ſept ou huit, ſans que nous ſachions ce qu'elles ſont devenues. Mais il en vient en même-tems d'autres qui les remplacent; & j'en ai vu ici juſqu'à ſoixante-trois. »

» Notre tourment le plus vif & le plus continuel eſt de penſer, avec beaucoup de raiſon, que lorſque les *Saints-Pères* ſont dégoûtés de quelque fille, ils la font ſecrétement mourir, de peur qu'en l'envoyant hors de chez

chez eux, leurs pratiques abominables ne viennent à ſe découvrir. Voilà pourquoi nous n'oſons leur faire aucune eſpèce de réſiſtance, & que nous nous prêtons à tant de crimes. Mais nous ne ceſſons d'implorer le Ciel de nous les pardonner, puiſque c'eſt malgré nous que nous les commettons, & pour nous garantir de la mort la plus cruelle ! »

» Ainſi, ma chère ſœur, armez-vous bien de patience, & mettez toute votre confiance en Dieu, qui ſeul peut être notre défenſeur, & nous délivrer de cet Enfer anticipé. »

Ce diſcours de *Léonore* me tranquilliſa peu ; & je ne tardai guères à éprouver la vérité de tout ce qu'elle m'avoit dit. Nous vécûmes enſemble dix-huit mois ; pendant ce tems nous perdîmes onze de nos camarades, & il nous en vint dix-neuf autres.

Au bout de ce terme, *Maria* arriva un ſoir dans notre chambre, nous dit de la ſuivre, & nous fit monter dans un carroſſe. Nous crûmes fermement que c'étoit notre dernier jour.

Cette voiture nous conduiſit dans une autre maiſon, où l'on nous logea dans une chambre pire que celle que nous venions de quitter.

Nous y reſtâmes plus de deux mois, ſans voir aucun des *Saints-Pères*, ni *Maria*, ni même aucune de nos compagnes.

De-là, on nous transféra de la même manière dans une autre maiſon, où nous reſtâmes juſqu'à ce que nous en fûmes miraculeuſement délivrées par les Officiers Français.

Heureuſement pour moi ce fut M. *Foucault* qui ouvrit la porte de notre chambre, & me conduiſit dans ſon quartier, avec *Léonore*; & qui après avoir ſçu toute notre hiſtoire, craignant que cette affaire n'eût pour nous de fâcheuſes ſuites, nous fit partir dès le lendemain, & nous envoya ici chez ſon pere. Nous étions déguiſées en hommes, & y arrivâmes on ne peut plus heureuſement. Je m'y ſuis vue entretenue pendant deux ans, comme la fille du logis, juſqu'au moment où M. *Foucault*, dont le régiment avoit été réformé, arriva, & m'épouſa deux mois après. *Léonore* épouſa un autre Officier, qui demeure à *Orléans*; & comme cette ville ſe trouve ſur votre route en allant à Paris, vous m'obligerez fort en allant voir, de ma part, cette ancienne & digne amie. Quant à mon mari, qui eſt actuel-

lement à Paris, où il ſollicite de l'emploi, s'il n'en eſt point parti avant que vous y arriviez, il ſera, je crois, fort aiſe d'y faire connoiſſance avec vous.

N. B. Je dois ajouter (dit enfin l'Hiſtorien) que *Léonore*, que je vis en effet en paſſant à *Orléans*, m'a confirmé, dans tous les points, tout ce que m'avoit raconté ſon amie Madame *Foucault.*

ANCIENNES LÉGENDES, ET SUPERSTITIONS POPULAIRES.

Ad populum phaleras.

Perſ.

A partir de tous les prodiges conſacrés chez les Payens dans les Mythologies, ainſi que des pieuſes & romaneſques légendes, qui dès les premiers ſiécles du Chriſtianiſme, ont remplacé ces antiques fables, & qui ſe ſont plus ou moins perpétuées juſqu'à nous & chez les différentes Nations plus ou moins crédules, quelle immenſité d'exemples ne pourrions-nous pas en rapporter

dont le crédit ne ſubſiſte que trop encore? (1) Mais pour ne pas riſquer de trop ennuyer nos Lecteurs, en puiſant trop long-tems dans cette ridicule ſource, contentons-nous de citer encore aujourd'hui quelques-unes de ces politiques & pieuſes fables Monachales dont le récit puiſſe du moins les amuſer quelques inſtans.

Le nèz de Saint JANVIER.

Les *Sarraſins*, vers le onzieme ſiecle, ayant ſurpris la Ville de *Pouzol*, en emporterent les effets les plus précieux. Ne jugeant pas à propos de ſe charger du buſte de *Saint Janvier*, qui eſt encore dans l'Egliſe des *Capucins*, ils le mirent en piéces, & n'eurent que le tems de lui abattre le nez, qu'ils jetterent dans la mer.

Les Habitans de *Pouzol* au déſeſpoir de ce que leur Saint Patron étoit ainſi déſiguré, firent promptement travailler un Sculpteur à

(1) *Nous en avons déjà cité plus d'un dans les précédens volumes des* pièces intéreſſantes. Voyez, *ſur-tout ſur ce ſujet, plus important qu'on ne penſe, le tome* 3, *page* 347, *& le tome* 4, *page* 114, *& ſuivantes.*

se rétablir dans son premier état; mais aucuns Artistes n'en purent venir à bout, quelques précautions qu'ils employassent, & quelques mesures qu'ils pussent prendre.

Ils ne pouvoient enfin parvenir à fabriquer un nez qui convînt au visage du Saint, étant toujours ou trop gros, ou trop menu, ou trop court, ou trop long. Les plus fameux statuaires mandés de tous côtés, perplexes & confus, prirent enfin le parti de modeler les plus beaux nez du Pays, espérant pouvoir mieux réussir à rendre exactement un objet qu'ils auroient sous les yeux. Mais le nez fatal se trouvoit toujours hors de mesure, ainsi que des proportions nécessaires. En sorte qu'après avoir vainement essayé tous les nez du Royaume de *Naples*, il fallut avoir recours aux nez étrangers, & payer par fois bien cher ceux qui avoient la patience de laisser modeler la partie la plus saillante de leur physionomie. Ce qui fut cause que lorsqu'on voyoit en Italie un homme porteur d'un beau nez, on lui disoit : » *cours à Pouzol, mon ami?* tu y fera *fortune* ».

Quatre cens ans se passerent ainsi en tentatives inutiles : on commençoit même à se persuader que le buste du *grand Saint Janvier*

étoit destiné à toujours rester camus, quand un Pécheur apporta sur la place du marché un poisson fort extraordinaire, & qui attira le peuple en foule pour contempler cette singularité.

Lorsque la curiosité générale fut enfin satisfaite, on ouvrit publiquement ce monstre marin, dans le ventre duquel on trouva entre autres choses, un morceau de marbre blanc, qui sembloit avoir eu quelque forme qu'on ne pouvoit définir. Chacun examinoit ce morceau de marbre, & s'épuisoit en conjectures; lorsqu'un enfant, à la mamelle, s'écria, très-intelligiblement : « *Peuples Chrétiens! c'est le nez de Saint Janvier.* On porta sur-le-champ en procession ce nez si long-tems attendu; on l'appliqua au buste, & il s'y attacha si fermement qu'il n'en a pas branlé depuis plus de trois cens ans, sans même laisser appercevoir aucun indice de la fracture qu'il avoit jadis essuyé (1).

« On affirme, qui plus est, qu'un avocat nommé *Dom Girolomo Mureno*, qui doutoit du miracle, & s'étoit avisé de vouloir éprouver

---

(1) *Voyage d'Espagne et d'Italie*, *par le pere* Labat, *tome 5, pages 96 & 97.*

ſi ce nez tenoit effectivement bien fort, vit auſſi-tôt tomber le ſien même! » (1)

L'IMAGE DE SAINT GEORGE.

Dans un Couvent de l'Iſle de *Scyros*, on garde avec beaucoup de reſpect une plaque d'argent, ſur laquelle on a groſſiérement ciſelé *Saint George*, & repréſenté des miracles; & l'on y attribue, à cette Image, les choſes les plus ſurprenantes.

Quand tout le monde eſt en prieres dans l'Egliſe qui a le bonheur de la poſſéder, on voit (dit-on) l'Image ſe remuer d'elle-même, & toute peſante qu'elle eſt, prendre ſon eſſor, voler & planer en l'air au milieu de l'aſſemblée.

S'il s'y trouve quelqu'un qui, après avoir fait un vœu quelconque, tarde trop à l'accomplir, elle deſcend, & après l'avoir démêlé dans la foule, ſe place ſur ſes épaules, s'y attache opiniâtrément, & l'accable de coups, tant ſur le dos, que ſur la tête, juſqu'à ce qu'il ait ſatisfait à ce qu'il a promis.

---

(1) *Voyage d'un Français en Italie, tome 7, page 31.*

Ce qu'il y a de plus miraculeux, ajoutent ses mêmes Apologistes, c'est que cette Image a cette vertu, non-seulement dans l'enceinte de l'église, mais qu'elle s'étend également dans toutes les parties de l'Isle, où elle va déterrer un homme parjure à ses engagemens, jusques dans les lieux les plus cachés.

Voici la maniere dont elle fait sa route ordinaire :

Un Moine aveugle la porte sur ses épaules, sans savoir où il va : l'Image le conduit par une impulsion secrette, dans tous les endroits qu'elle veut visiter, & ce Moine, jamais ne fait un faux pas. Le débiteur qui, de loin le voit venir, a beau tenter de vouloir se dérober à ses poursuites, en se réfugiant dans les rochers & les trous les plus obscurs, le Moine aveugle y arrive d'un pas ferme, monte, descend, furette, entre par-tout. Dès qu'il a déterré son homme, l'Image lui saute au col, le frappe vigoureusement, & s'appesantit enfin sur lui, au point de l'accabler de son poids, jusqu'à ce que le parjure ait rempli ses promesses (1).

---

(1) *Voyage de* Tournefort, tom. 1, pag. 449—51.

La Statue de Saint Antoine.

A Chatillon-ſur-Seine, il y avoit autrefois ſur l'une des portes de la Ville, la Statue en bois de *Saint Antoine*, que des Soldats *Calviniſtes* s'aviſerent un jour, par dériſion, de renverſer & de jetter du haut en bas des murailles.

Nullement émerveillés de ce qu'elle ne fût point briſée par ſa chute, ces ſacriléges, après l'avoir relevée, l'habillerent d'une mandille de drap *Turquin*, la coëfferent d'un chapeau de paille, ſurmonté d'une plume de coq, & l'armerent d'une arquebuſe ſur l'épaule, pour en faire *un ſoldat de riſée*; après quoi ils la placerent ſur le rempart, dans une guérite, en guiſe de ſentinelle.

Mais non-contens encore de cette momerie, ces ſcélérats convinrent entre eux de faire le procès à cette même Statue; & le réſultat de leur Conſeil de Guerre, fut, attendu que cette Sentinelle n'ayant pas depuis plus de 24 heures, crié *qui va là?* méritoit, comme traître au Roi & à la Patrie, d'être publiquement jettée au feu, & réduite en cendre. Ce qui fut exécuté ».

Mais Dieu ne tarda guères à venger l'affront fait à l'Image d'un de ſes Saints ſerviteurs : ſes bourreaux ſe trouverent tout-à-coup atteints d'une frénéſie ſi incurable, qu'on les vit courir les rues, en criant & hurlant, ainſi que de vrais Démoniaques : *je brûle ! je brûle !* (diſoit l'un) « *Retirez-moi du feu ! Retirez-moi du feu !* (s'écrioit l'autre). Et tous expirerent dans les tourmens les plus affreux !

» L'un d'eux (ajoute le pieux Hiſtorien) (1) avant que de céder à la violence de ſon ſupplice, ayant rencontré une échelle, commença à monter & à deſcendre, ſi ſouvent, ſi vîtement & avec tant de rage, qu'il mourut ſur l'échelle même ».

LE SAINT BAIGNÉ.

Dans quelques Villes du Royaume *de Navarre*, lorſque la ſéchereſſe duroit trop long-tems,

---

(1) *Voyez* L'HISTOIRE SAINTE DE LA VILLE DE CHATILLON-SUR-SEINE, *par le* PERE LE GRAND, Jéſuite, page 235, & S. *Ruſtau*, 1651. Cette merveilleuſe hiſtoire arriva ſous le regne du *Roi Henri III.*

le Clergé du lieu, ſuivi des Magiſtrats & du Peuple, avoient autrefois coûtume de porter la ſtatue de *Saint Pierre*, au bord d'une riviere.

Là, tous chantoient, en grand chœur : *Saint Pierre, ſauvez-vous?* » *Saint Pierre, une fois, deux fois, trois fois, ſauvez-vous?* » Et comme l'Image ne répondoit point, le Peuple ſe fâchoit & s'écrioit plus fortement : » *qu'on plonge, qu'on plonge le ſaint* TÊTU *dans la riviere.*

Le Clergé cependant en demandant grâce, ou du moins un délai pour le ſaint Patron, parvenoit, parfois, à calmer le Peuple, qui pourtant demandoit caution pour la prochaine réparation de ſes torts : à quoi le Clergé, ne tardoit pas de ſatisfaire ; » & il manquoit rarement (dit l'Hiſtorien *) de pleuvoir dans les vingt-quatre heures.

(*) *Traité des ſuperſtitions*, par *Martin d'Arles*, imprimé en 1560.

N. B. *La même ſuperſtition ſubſiſtoit encore, il n'y a pas cent ans, en Picardie, & dans une partie des Pays-Bas, à l'égard de* SAINT MÉDARD.

LE SINGE A TOUT FAIRE.

L'amour & la haine ſymboliſent en ce point, que l'un & l'autre ne ſe rebutent d'aucun obſtacle, pourvu qu'ils ſe flattent d'arriver à leur but. L'amour a fait, pour ainſi dire, eſclave, le Créateur du ciel & de la terre; la haine a couvert de la peau d'un ſinge, l'ennemi capital des hommes.

Jadis vivoit, à *Veniſe*, un avocat que tout le monde redoutoit; il n'étoit ſi méchante cauſe qui, dans ſes mains, ne devînt bonne, ni ſi bonne que ſon pernicieux talent ne rendît mauvaiſe. Mais quelques pervers que ſoit un homme, il eſt difficile qu'on ne puiſſe trouver en lui quelque choſe de bon: car ce méchant Avocat avoit toujours conſervé quelque dévotion pour la MERE DE DIEU, & quelque pitié pour les vrais pauvres.

Un jour qu'il avoit entendu le Sénateur *Sébaſtien Véniero* dire mille biens de *Mathieu Baſſy*, premier Inſtituteur des *Capucins*, il fut curieux de le voir, & pour cet effet l'invita à dîner chez lui.

Le ſaint homme, preſſentant qu'il s'agiſſoit d'une âme qu'il feroit peut-être aſſez heureux

pour gagner à Dieu, s'empreſſa de ſe rendre à l'invitation de l'Avocat, quelque décrié qu'il pût être.

En attendant que l'on ſervît, l'Avocat, pour amuſer ſon hôte, le rendit témoin de tous les tours auſſi ſinguliers que merveilleux d'un ſinge qui s'étoit attaché à lui : « Mon pere, lui dit-il, vous ne ſauriez croire combien cet animal m'eſt devenu cher ! Jamais valet ne fut ni plus adroit, ni plus officieux : il couvre la table, rince les verres, devine ce qui manque à mes convives, a ſoin du linge, ainſi que de tout ce qui compoſe mon ménage, m'attend même tous les jours, à mon retour du Palais, tient mon feu prêt, & me comble de mille careſſes.

Le bon *Mathieu*, tout-à-coup éclairé d'en haut, demande à voir ce rare domeſtique ; mais on le cherche auſſi vainement, qu'on l'appelle. Ce ne fut qu'après bien des perquiſitions, qu'on le trouva tapi ſous une chaiſe à porteur, dans le coin d'une remiſe, d'où l'on eût beau l'inviter à ſortir ; l'animal n'y répondoit que par des grincemens de dents, & par les cris les plus aigus.

A ce récit, le maître eſt étonné d'un pareil changement.

Mais *Mathieu*, dont ceci confirme la premiere idée, invita l'Avocat à le ſuivre dans la remiſe; ordonna au ſinge, de la part de Dieu, de ſortir de ſon trou, d'avouer nettement ce qu'il eſt, & à quel deſſein il étoit venu dans ce logis?

Forcé par la puiſſance des exorciſmes du ſaint homme, l'animal ſort de ſa cachette, en rampant, & dit d'une voix très-nette: « qu'il étoit un Démon, dont le ſeul but, en s'attachant à l'Avocat, n'avoit été que de s'aſſurer à l'inſtant du décès de cet homme, d'une âme qui, dès long-tems, lui étoit acquiſe; que ſa proie, juſqu'à ce jour, ne lui étoit échappée, que parce que réguliérement, avant que de ſe coucher, l'Avocat ſe recommandoit à Dieu, ainſi qu'à ſa divine Mere; & qu'au premier moment où il eût oublié de remplir ce devoir, lui Diable, & du premier ordre, avoit obtenu la permiſſion de l'étrangler, & d'emporter ſon âme en enfer. »

Le pere lui ayant ordonné de s'y en retourner ſeul, — « nenni, (dit le malin) Dieu m'a permis de ne ſortir d'ici, qu'après y avoir fait quelque dommage. » — Eh bien! (repliqua le ſaint homme,) pour ne pas

conteſter plus long-tems avec toi ; pour laiſſer à la poſtérité la preuve invincible de cet événement mémorable, tu peux, en perçant ce mur, y laiſſer un trou, pour aſſurance de ta retraite.... » Ce qui fut fait à l'inſtant même.

Quoique ce prodige fût bien ſuffiſant pour toucher le cœur de ce méchant homme, *Mathieu* crut néanmoins, pour l'obliger à reſtitution, lui en devoir un autre. -- « Monſieur, (lui dit-il, après être retourné avec lui dans la ſalle à manger,) en prenant un coin de la nappe, & la tordant dans ſes doigts, ce linge, ainſi que tous ces meubles ſomptueux, ſont l'indigne prix du ſang des pauvres, dont vous futes long-tems la ſangſue ; & vous en allez voir la preuve.... Tenez, vous même, ce baſſin ? ..... » Le Saint alors preſſe la nappe dans ſes mains, & l'avocat frémit en voyant le vaſe rempli de ſang !

L'Avocat alors tombe aux pieds de *Mathieu*, jure entre ſes mains de ſe convertir & de reſtituer tous ſes biens mal acquis ; enfin finit par lui témoigner combien il a lieu de craindre que le Démon ne revienne peut-être dans la maiſon par le même trou qu'il s'étoit fait

pour en ſortir, & le ſupplie de permettre qu'il faſſe appeller les maçons pour le fermer... Mais quel comble de ſurpriſe, lorſqu'il voit toute leur induſtrie en défaut, à l'égard de ce maudit trou, que rien ne peut boucher !

Mais le ſaint lui ayant conſeillé de faire tailler la ſtatue d'un Ange; on l'enchâſſa dans la muraille, &, ſur-le-champ, l'ouverture ſe trouva ſolidement fermée.

Cet événement devint ſi public, & tellement avéré dans *Veniſe*, qu'en mémoire d'un tel miracle, on donna le nom de *Pont de l'Ange* à celui qui touche la muraille de la maiſon dont il s'agit.

Cette hiſtoire eſt tirée de *Rovérius*, au nombre 69; & du pere *Michel Paxemfeldus*, Jéſuite, dans ſon *Concionator Hiſtoricus*, tom. 1. pag. 10.

Le Festin des *Diables* (1).

Un vieux Gentilhomme *Siléſien*, grand jureur & très-emporté, qui s'étoit mis en frais, pour régaler, à dîner, quelques amis;

(1) *Tiré* de Gazée.

après

après les avoir long-tems & très-impatiemment attendus, ne les voyant point arriver, il se livre à la colere, ordonne à sa femme & à ses enfans de remplir leurs places à table; ce dont ils le prient de les excuser, attendu qu'ils avoient dîné. — « Eh bien! (s'écrie alors le Gentilhomme, furieux,) Puisque ma famille même refuse de manger avec moi, ce sont les diables que j'invite à me venir tenir compagnie. »

Chose étrange, chrétiens! . . . . Ces mots étoient à peine prononcés, qu'une foule de Cavaliers noirs arrivent dans la salle du Château, d'où la femme & les enfans effrayés fuient & vont se réfugier dans l'Eglise.

Le vieux blasphémateur seul, tient ferme; & d'un ton très-assuré leur demande quels ils sont? — « Ceux que tu viens, dans le moment, de convier (lui dirent-ils), & qui se rendent à ton invitation. — En ce cas, Messieurs, prenez place & mangeons.... Souvenez-vous, pourtant, qu'on ne dîne chez moi, qu'après avoir dit son *benedicite.* »

Alors il le récite avec respect. . . . Mais il ne l'avoit pas achevé, que le noir escadron en hurlant, s'étoit enfui de la salle à manger.

Emu de ce spectacle, le Seigneur *Silésien*

court retrouver ſa femme & ſes enfans, alors chez le Paſteur du lieu, dont ils imploroient les conſeils. Mais à peine y arrivoit-il, qu'un de ſes domeſtiques vient, tout tremblant, l'avertir que la bande infernale eſt revenue, & qu'elle s'eſt remiſe à table ! . . .

Sur quoi le bon Curé invoque le *Tout-puiſſant*, ſe met à la tête de la famille épouvantée; & qui l'eſt bientôt plus encore, lorſque, de la cour du Château, ils voient ces horribles convives, qui, en pouſſant des cris d'allégreſſe, font ſauter de main en main, par-deſſus la table, un pauvre jeune enfant que la famille, en ſe ſauvant, avoit oublié d'emporter ! . . .

Tous les parens, le vieux jureur même, étoient pétrifiés... Alors il appelle un domeſtique fidele, auquel il dit : — « Oſerois-tu, mon ami, riſquer pour moi ta vie, en tentant d'arracher mon enfant des mains de ces cruels fantômes ? — Oui-da, mon maître ! (s'écrie l'intrépide valet) ſur-tout ſi notre digne Curé veut me donner ſa bénédiction.

A peine l'a-t-il reçue qu'il vole à la ſalle à manger, s'agenouille à la porte; & à peine avoit-il commencé ſa priere, que tous les noirs convives quittent la table, vont à ſa

rencontre, & le menacent, s'il ne les laiſſe en paix, de l'engloutir vivant dans les enfers.

Mais armé du ſigne de la croix, le courageux valet s'adreſſant au plus apparent de la troupe, lui ordonne, au nom du Ciel, de lui remettre cet enfant. — « Nenni! nenni! (s'écrient-ils tous,) mais à ton maître, ſoit. Dis-lui qu'il ôſe le venir chercher. »

— « Je ſuis ſon ſerviteur, maudit Satan, (lui répond l'autre), je dois remplir ſes ordres. . . . Rends-moi donc cet enfant, ſans quoi, ſi, de nouveau, tu me forces d'invoquer Dieu, comptes que tu pourrois peut-être t'en repentir long-tems! . . . .

A ces mots des cris affreux retentiſſent au point d'ébranler le Château; & l'intrépide valet, en s'approchant du Diable, & en prononçant fortement le nom de Dieu, lui arrache l'enfant; . . . & voilà les démons partis.

Apprenez donc de moi, Chrétiens, à ne plus invoquer le Diable. S'il n'eſt pas arrivé chaque fois que vous avez juré qu'il vous emportât, il ſe peut faire que le Ciel enfin lâſſé de vos blaſphêmes, vous en faſſe porter la peine, & que vous ne vous en tiriez pas à ſi bon marché que le Gentilhomme *Siléſien!*

Hiſtoire de Notre-Dame du Pillier, à Saragoſſe, *& dans toutes les Eſpagnes.* (1)

La Ville de *Saragoſſe* eſt fameuſe par ſon ancienneté, ayant (dit-on) été fondée par *Céſar-Auguſte*, mais bien plus encore par l'image céleſte de *Notre-Dame du Pillier.* Suivant la tradition la moins conteſtée, ſur-tout dans le pays, c'eſt à l'Apôtre Saint *Jacques* que cette Ville a dû premiérement cet ineſtimable bienfait.

« Lorſqu'il vint y prêcher l'évangile, accompagné de ſept autres perſonnes, comme ils s'endormoient ſur les bords de *l'Ebre*, vers environ minuit, ils furent réveillés par une muſique celeſte, & virent une armée d'Anges qui chantoient mélodieuſement, & deſcendoient du Ciel une Image *ſur un pillier*,

(1) *D'après un Auteur d'autant plus digne de foi, « que ceux* (dit-il) *qui pourroient douter de l'extrait qu'il en donne, peuvent conſulter cette hiſtoire même, imprimée à Saragoſſe en 1688, par* Pierre Dormer, *avec privilége & permiſſion des Inquiſiteurs.*

qu'ils poserent à terre, à une petite distance de la riviere.

« Alors le chef de ces Anges s'adressa à *Saint Jacques*, & lui dit : « cette Image de notre Reine sera la défense de cette Ville, où vous devez planter la Religion chrétienne. Ainsi donc, prenez bon courage : car avec son assistance, vous ne quitterez point cette Ville, à moins que tous les habitans n'ayent embrassé la religion de notre divin Maître ; & comme elle vous protégera, vous devez signaler votre reconnoissance, en lui bâtissant une Chapelle digne d'elle.

Les Anges, après avoir laissé cette Image sur la terre, étant remontés au Ciel avec la même mélodie, *Saint Jacques* & ses sept compagnons se mirent à genoux pour rendre grâce à Dieu du trésor inestimable qu'il leur avoit envoyé ; & dès le lendemain, ils se mirent à bâtir une Chapelle en son honneur.

Nous n'entrerons point dans le détail des richesses immenses qui depuis s'y sont accumulées ; nous nous bornerons au récit du culte idolâtre qu'on rend à cette Image.

Outre un Chapitre de nombreux & opulens Chanoines, & de plusieurs Prêtres qui y sont attachés, cette Image a un Chapelain

particulier qui jouit d'un privilége qu'aucun Monarque, Archevêque ou tout autre Eccléſiaſtique, excepté le Pape, envieroient vainement. Sa fonction conſiſte à habiller, tous les matins, l'Image : ce qu'il ne fait qu'en particulier, ſans l'aſſiſtance de perſonne, & ce, entre quatre rideaux attachés au dais de la Vierge. Lui ſeul a la liberté de l'approcher de ſi près ; l'hiſtoire atteſte même qu'un Archevêque ayant eu la témérité de vouloir dire la Meſſe ſur ſon autel, mourut dans l'inſtant même ſans l'avoir commencée.

« J'ai vu (dit l'Auteur) *Philippe V* & *Charles III*, lorſqu'ils vinrent viſiter cette Égliſe, ſe tenir à une certaine diſtance du dais, de peur d'avoir le même ſort.

Avec de ſemblables précautions, il eſt aiſé de croire que perſonne ne peut ſavoir comment eſt faite cette image, & que cette connoiſſance n'eſt réſervée, ainſi qu'on l'aſſure, qu'aux Anges ſeuls.

Ainſi toute la faveur que les Chrétiens peuvent obtenir d'elle, c'eſt de baiſer ſon pillier, dont on ne voit même qu'une partie, de la grandeur d'un double écu, à travers un trou garni d'or, qu'on a fait dans la muraille de derriere, où les Rois, & ceux

qui ſont en état de payer une ſi précieuſe faveur, vont adorer & baiſer à genoux cet endroit de la pierre. Les morceaux qui ſont tombés de ce mur, en y faiſant le trou, ſont gardés comme des Reliques; & ce n'eſt que par une grâce, très-particuliere, qu'on en peut obtenir quelque petit morceau, moyennant une ſomme conſidérable.

Il y a toujours, dans cette Chapelle, une ſi grande foule, que ſouvent, faute de pouvoir baiſer ce pillier, on ſe contente de le toucher avec les doigts, que l'on baiſe enſuite très-religieuſement.

La grande Chapelle de la lampe eſt toujours pleine jour & nuit; & l'on prétend que depuis ſa conſtruction par *Saint Jacques*, elle n'a jamais été un inſtant ſans être fréquentée par des Chrétiens.

Ainſi, les ouvriers, après avoir travaillé tout le jour, vont le ſoir viſiter cette Sainte Image, avant que de rentrer chez eux; & les plus grands débauchés, ainſi que les femmes de la plus mauvaiſe vie, ne ſe couchent jamais ſans lui rendre le même culte, très convaincus qu'ils ſont d'expier par ce moyen tous leurs crimes.

Pour confirmer le peuple dans cette idée,

le Chapelain, seul Valet de chambre de la Vierge, & dès-là regardé comme un homme céleste, peut débiter tous les contes qui lui passent par l'esprit, comme autant de révélations qu'il a reçues d'elle, & la plûpart de ces fables sont même recueillies dans l'histoire imprimée de cette fameuse Image.

On y lit, entr'autres choses, qu'en 1542, *Don Augustin Ramire*, Chapelain régnant, eut avec elle une conversation d'un demi-quart d'heure, dans laquelle elle lui tint le propos suivant :

« Mon fidéle & bien aimé *Augustin*, je suis fort irritée de l'ingratitude des habitans de cette Ville. Ainsi, en qualité de mon Chapelain, je vous ordonne, très-expressément, de vous souvenir de tout ce que je vais vous dire, pour le publier & le communiquer, en propres termes, à tous les habitans de *Saragosse*.

« Peuple ingrat ! souvenez-vous qu'après que mon fils fut mort pour la rédemption du Monde, & particuliérement pour celle des Habitans de *Saragosse*, je voulus bien, deux ans après que je fusse monté au Ciel, en corps & en âme, choisir cette Ville pour ma demeure. C'est ce qui me porta à or-

donner aux Anges de faire une Image ſemblable à mon corps, & une autre de mon fils *Jéſus* entre mes bras, ainſi que de les placer ſur un pilier, dont perſonne pût ne jamais connoître la matiere ; & que lorſqu'ils eurent achevé cet ouvrage, je fis porter mon Image en proceſſion tout autour du Ciel, par les principaux Anges, accompagnés de toute l'Armée Céleſte, & ſuivis de la Trinité, au milieu de laquelle je marchois. Lorſque cette proceſſion fut terminée, j'envoyai les Anges porter mon Image en terre, avec des illuminations & des cantiques céleſtes, pour réveiller mon bien-aimé *Jacques* qui dormoit ſur le bord de la riviere ; & je lui fis dire par mon Ambaſſadeur *Gabriel*, de bâtir de ſes propres mains, une chapelle à mon Image, ce qu'il exécuta. Depuis ce tems-là, j'ai défendu cette Ville, que j'aimois, contre la redoutable armée des *Sarraſins*, dont, dans une nuit, je tuai de ma propre main, cinquante mille hommes à la brêche, & mis le reſte en fuite.

» Après un miracle ſi notoire, puiſque pluſieurs Citoyens m'ont vu combattre en l'air, j'ai délivré les Habitans de cette Ville de l'oppreſſion des *Maures*, & y ait conſervé la paix & la Religion dans toute leur pureté

pendant nombre d'années. Quels biens, de toute espece, quelles richesses ma constante affection pour eux ne leur a-t-elle pas procurés? Mais loin de me témoigner leur juste reconnoissance, ils ne m'en ont marqué que la plus coupable ingratitude!.. Aussi, depuis quinze ans, sur-tout, je n'ose ouvrir la bouche devant le Pere Eternel, qui m'a fait la Reine de cette trop ingrate cité. Quand je suis à la Cour céleste avec les trois personnes de la Trinité, pour donner mon consentement au pardon des Pécheurs, & que le Pere me questionne sur ma Ville de *Saragosse*, je me sens si honteuse, qu'à peine osé-je lever les yeux sur lui!... Il connoît pourtant très-bien l'ingratitude sacrilége dont je suis payée, & me reproche, avec juste raison, de souffrir si long-tems leur indigne avarice. Ce matin même ayant été appellée au Conseil de la Trinité, pour y passer un décret divin concernant l'Archevêché de *Saragosse*, le Saint-Esprit m'a insultée, en me disant que je ne méritois pas d'être du Conseil privé des Cieux, puisque je ne savois pas mieux gouverner cette Ville que je m'étois choisie, & en punir comme ils le méritoient les très-criminels Habitans.

» Ces reproches, mon cher Chapelain, m'ont donc fait prendre la résolution de ne point retourner à la Cour céleste, avant que j'aie eu satisfaction de ceux qui m'ont si cruellement offensée.

» Voici donc la Sentence que je prononce contre les Habitans de Saragosse : « C'est que je retirerai de chez eux mon Image, & que je résignerai le Gouvernement de leur Ville à *Lucifer*, si, à dater d'aujourd'hui, ils ne viennent pendant quinze jours consécutifs, faire les plus humbles soumissions à mon Image, avec des offrandes, des pleurs, & autres évidentes marques d'un repentir que je puisse croire suffisant pour expier tous les reproches que depuis quinze ans j'ai si bien droit de leur faire. Si leurs mains libérales & leurs cœurs sont aussi sinceres que je le souhaite pour leur bien, tant en ce monde que dans l'autre, au bout du terme que je veux bien encore leur accorder, ils verront le plus bel astre au Ciel, qui leur sera garant du pardon que ma bonté voudra bien leur accorder... Dites-leur donc, mon cher Chapelain, que ma Sentence est & sera sans appel au Tribunal même du Pere *Eternel*; car telle est ma volonté, tel est mon plaisir ».

Tel est le précis du discours qu'a tenu

la Vierge à *Dom Augustin Ramire*, son Chapelain, & qui est imprimé en 1688, avec Approbation & Privilége des Inquisiteurs, & qu'on lit encore aujourd'hui à *Saragosse*, & dans toute l'Espagne, avec le même degré de foi qu'on lui accordoit dans les siécles passés !

Nous ajouterons à ceci, que cette révélation ne fut pas plutôt attestée par *Ramire*, & publiée dans *Saragosse*, que tous les Habitans en furent effrayés au point, que pour détourner les fléaux dont ils se voyoient menacés, les Magistrats obéissant aux Mandemens de l'Archevêque, se hâterent de publier une Ordonnance par laquelle il étoit enjoint à chaque personne, de quelque rang ou condition qu'elle fût, de jeûner trois jours de la semaine pendant la quinzaine stipulée par la Vierge, de faire observer le même jeûne aux bêtes, sans les laisser sortir pendant ces trois jours, & de ne donner à teter aux enfans qu'une fois le jour pendant la durée du jeûne général; toutes sortes d'ouvrages furent aussi défendus; & pendant ce tems-là le Peuple alloit en foule à confesse, faisoit des processions & des pénitences publiques, où l'on portoit avec profussion l'argent & tout ce qu'on avoit de plus précieux, en offrande à la Sainte Image.

Il eſt à remarquer que cette révélation fut publiée au mois de Mai ; que dans cette ſaiſon on voit preſque tous les jours l'Arc-en-Ciel dans ce Pays-là, & dès-lors, que les auteurs de cette fourberie étoient bien ſûrs que la Prophétie pour l'accompliſſement de laquelle ils avoient pris quinze jours, ne pourroit, plus que moralement, manquer de réuſſir. Cet Arc-en-Ciel, tant déſiré par le Peuple, ne parut pourtant que le onzieme jour, c'eſt-à-dire, lorſque tous les Habitans de *Sarragoſſe* eurent épuiſé leurs tréſors pour appaiſer la colere de la Vierge. Alors la joie ſuccéda à la douleur, & les crédules citoyens ſe regarderent comme le Peuple le plus heureux de l'Univers.

On doit ajouter à ceci que les Papes n'ont pas manqué d'accorder les indulgences & le pardon de tous les péchés, à tous ceux qui ſeroient porteurs d'un roſaire ou d'une médaille frottée à l'Image de *Notre-Dame du Pillier*. Et qu'attendu qu'il eſt peu de perſonnes en Eſpagne qui ne ſoit munie de l'une de ces Reliques, on peut juger du peu de repos que le Chapitre de la Vierge a, pendant tous le jour, pour faire toucher à l'image tous les roſaires & les médailles qu'on lui apporte ; mais combien il en eſt ample-

ment dédommagé par les préfens confidérables qui lui font faits en reconnoiffance d'un fi précieux bienfait.! Sa complaifance pour les perfonnes opulentes, va même jufqu'à leur donner un morceau de quelque vieux manteau de la Vierge, qu'on regarde avec d'autant plus de vénération, qu'il a touché fon image pendant vingt-quatre heures. Lorfque quelques Seigneurs ou grandes Dames font malades, on envoie chercher un vieux manteau tout entier, pour s'en couvrir dans le lit ; & fi la guérifon s'enfuit, c'eft un miracle manifefte de ce manteau, dont on paye, tant qu'on le garde, une fomme plus ou moins forte chaque jour.

N. B. Nous finirons cet article des *Notre-Dames à miracles*, dont le nombre eft immenfe dans tous les Pays Catholiques-Romains, par le récit fuivant, que nous croyons fait pour intéreffer, à plus d'un égard, la curiofité des perfonnes faites *pour déplorer le fort des crédules humains!*

Hiftoire de l'Image de la Vierge de L'AURORE.

Outre l'Image de Notre-Dame *du Pillier*,

il en eſt une autre à *Saragoſſe*, qu'on appelle *Notre-Dame de l'Aurore*, qui eſt dans l'Égliſe des *Franciſcains* de *Jeſus du Pont*, ainſi nommé, parce que leur Couvent eſt auprès de *Pont de Bois.*

Il y a quelques années que cette Image, ainſi que l'autre, étoit en grande vénération; & que tous les Freres lais de ce Couvent étoient fort reſpectés du Peuple, parce qu'ils avoient fait courir le bruit que dans leur Maiſon, il y avoit toujours eu de ces Freres ſi vraiment religieux, qu'ils étoient pareillement favoris de *Notre-Dame.*

Malheureuſement pour cette Image & pour toute la Communauté, un de ces Freres lais, qui étoit Clerc de la Chapelle de la Vierge, s'aviſa de publier que le jour de la Fête, qui tomboit le mardi d'après *Pâques*, cette Image devoit danſer avec lui, après les *Vêpres.*

On ſent combien un miracle ſi ſurprenant eut droit d'exciter tous les Habitans de *Saragoſſe* à ſe rendre, au jour marqué, dans cette Égliſe. Mais les Moines prévoyant que la vingtieme partie du Peuple ne pourroit jouir du ſpectacle ſingulier de cette danſe, ſe raviſerent, & firent publier, de nouveau, que ce même

miracle dureroit pendant l'octave entiere de cette Fête. Auſſi le premier & le ſecond jour n'y admit-on que les perſonnes diſtinguées, & que le reſtant de la ſemaine fut deſtiné aux bourgeois & au commun du Peuple.

Au jour marqué, l'Image, magnifiquement habillée, fut miſe dans une petite Chapelle bien dorée, & placée ſur un Autel éclairé d'une immenſité de cierges. On avoit élevé vis-à-vis un théâtre pour les muſiciens, & pour le Frere lai qui devoit faire danſer la Vierge.

Dès que les Vêpres furent chantées & l'Égliſe bien remplie, le Révérend Pere Gardien donna le ſignal au Frere lai, pour commencer le branle au ſon des Catagnettes.

Le Frere, après avoir danſé long-tems ſans que l'Image remuât, le peuple commençoit à le traiter d'impoſteur.... A ce murmure général, la Frere ſe mit à genoux, pleura très-amérement, & finit par dire, à haute voix, à l'Image, dans un ſtyle digne de ſon état : « Ecoutez donc, jeune *Madone*, prétendez-vous me faire ici paſſer pour un trompeur ?... Avez-vous oublié ce que vous me promîtes, un ſoir que je peignois la belle chevelure dont mon couſin *Joſeph* vous

a

a fait préfent ?... Eh quoi ! vous vous taifez ?.. Eh bien ! je jure, fur cette fainte Croix, que vous me le payerez bientôt ! .... Pour la derniere fois, Madame, fi vous ne me tenez parole, & prétendez m'expofer à la rifée de ce Peuple entier, je jurerai que vous m'avez trompé ; qu'on finira par m'en croire ; & que perfonne, à l'avenir, ne fera cas de votre image. »

A ces derniers mots, l'Image fit au Frere une profonde révérence ; ce qui lui caufa, ainfi qu'à l'affemblée, un fentiment de joie inexprimable. « — Oh ! je vois enfin (s'écria-t-il) que vous êtes femme d'honneur.......... Allons donc, ma chere Dame, danfons enfemble quelques pas fur l'air des *folies d'Efpagne*..... Montrez enfin à la pieufe & honorable compagnie, que vous rempliffez très-exactement tout ce que vous daignez promettre. »

Sur cela, l'image fit, en effet, plufieurs petits tours de danfe pendant l'efpace d'environ trois ou quatre minutes.

Rien n'eft comparable aux différens & fubits fentimens que fit naître dans l'affemblée cet étrange & jufqu'alors inoui fpectacle ! Qui que ce foit de cette foule de témoins

pétrifiés, n'osant ouvrir la bouche : « Messieurs ! (s'écria le Frere, en les regardant d'un œil, qu'animoit & faisoit étinceler son succès.) Vous voyez, maintenant, peuple incrédule, (s'écria-t-il) quelle est toute l'estime qu'a pour moi cette Image...... Eh bien ! pour vous prouver combien vous m'êtes cher, je vais lui demander une grâce pour vous... Si elle me refuse, voici les clefs de son trésor ; elle peut prendre un autre serviteur : elle aura peine à en trouver d'aussi fidele. »

Se retournant alors vers l'Image : « La faveur que je vous demande pour mes chers compatriotes, (lui dit-il) c'est de prendre les noms de tous ceux qui viendront vous offrir la rétribution, ne seroit-ce que d'une Messe, pour les faire inscrire dans le livre de la *vie éternelle.....* » Eh bien ! (reprit-il, après avoir attendu quelques instans,) « consentez-vous enfin de leur accorder ou non cette grâce ? »

L'Image, alors, ayant levé & de là baissé la tête, tout le Peuple, à ce signe de consentement, s'écria : *viva ! viva le virgin de la Aurora !* c'est-à-dire, *vive la Vierge de l'Aurore !* »

On conçoit combien le bruit de ce miracle,

attira de monde & de charités aux *Franciſcains* pendant le reſte de l'octave !...

Mais les Chanoines de *Notre-Dame du Pillier*, jaloux de leur ſuccès, & craignant qu'il ne nuisît bientôt à la réputation de leur propre Image, agirent (dit-on) ſourdement, & ſi bien auprès des Inquiſiteurs, que ces derniers voulant s'inſtruire à fond de la vérité de cet étrange miracle, envoyerent vers minuit leur Secrétaire aux *Franciſcains*, avec ordre de ſe ſaiſir *du Frere lai*, & d'examiner, très-ſoigneuſement, leur Image.

Cet Officier, qui n'étoit rien moins que novice, n'eut (dit-on) pas grand'peine à découvrir, qu'au moyen de deux reſſorts auxquels étoient attachés deux fils d'archal qui paſſoient ſous l'Autel, & tirés par un Frere qui s'y tenoit caché, il faiſoit faire à cette Image les mouvemens concertés avec ſon confrere, prétendu favori de la Vierge. C'eſt ainſi que cette impoſture s'eſt découverte. Mais pendant l'octave qu'avoit duré cette comédie, les bons Moines n'avoient pas moins attrapé du Public cinq ou ſix mille *piéces de huit*, ainſi que leur Gardien ſe vit forcé de l'avouer aux Inquiſiteurs, qui ſans doute en tirerent leur part. La preuve au moins paroît

en réſulter de ce que toute la peine infligée aux deux *Freres lais*, pour une fourberie ſi impie & ſi manifeſte, ſe réduiſit à être envoyés dans un autre Couvent de *Franciſcains* à la campagne.

Cette fatale découverte, arrivée en 1705, non-ſeulement ruina la réputation de *Notre-Dame de* l'*Aurore*, mais réduiſit bientôt à trente les Religieux qui précédemment excédoient la centaine.

De l'Imprimerie de VEZARD & LE NORMANT
rue des Prêtres Saint Germain-l'Auxerrois. 1790.